



## Commune de Bacilly

### Information sur les travaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux et l'installation de candélabres vont débiter **le lundi 21 novembre 2022**. Ils devraient durer 2 mois.

Le chantier va commencer au lieu-dit le Vivier Manoir pour revenir vers le bourg, puis la Rue du Lerre (de Genêts vers le bourg). La circulation et le stationnement y seront interdits.

Une déviation est prévue :

- au carrefour les Volières pour les véhicules venant du Fougeray,
- dans le bourg afin de rejoindre le Fougeray ou Genêts.

Les travaux se termineront Place de l'Eglise où une circulation alternée sera mise en place.

La garderie, l'école maternelle, l'épicerie et le cabinet de l'infirmière restent accessibles pendant les travaux.

Le bus scolaire entre Bacilly et Vains pourra conserver le même circuit et l'arrêt du soir reste devant l'école maternelle.

Pendant une partie des travaux, l'accès à l'école des GS/CP et à la cantine s'effectuera par la grande barrière face à l'Eglise.

Des réunions de chantier sont prévues hebdomadairement, vous pourrez suivre les modifications de circulation sur le site internet de la commune : <https://bacilly.fr/> ou à la mairie et chez les commerçants.

